

Situation de l'enseignement de l'occitan dans l'Académie de Grenoble en 2019-2020

Dans la Drôme : deux professeurs dans le secondaire, mais peu d'heures :

- un professeur de Lettres Classiques, Pierrelatte :

En collège : effectif de 18 élèves

- 1h/semaine pour un groupe de 6^e-5^e : 9 élèves (contre 6 l'an dernier)

- 2h/semaine pour un groupe de 4^e-3^e : 9 élèves (contre 5 l'an dernier)

Pour les 3 élèves de 3^a l'option au lycée n'existe pas, même s'ils le regrettent, et G.J. Barceló pense qu'il n'y aurait sûrement pas de moyens de la créer.

- une certifiée d'occitan, Nyons :

En collège: 18- 19 élèves

- 1 h/semaine pour un groupe de 6^e: 6 élèves

- 1 h/semaine pour un groupe de 6^e et de 2 élèves de 3^e débutants : 6 élèves

- 1 h/semaine pour 6-7 élèves de 5^e

En lycée : pour l'élève qui est passé en 1^{ère} : occitan en même temps qu'italien. Pas de possibilité de le récupérer : plus d'enseignement de l'occitan au lycée.

À la fin de janvier 2020, la direction de Nyons fait savoir à l'occasion des conseils pédagogiques qu'il n'y aura plus d'heures de DHG fléchées sur le lycée, même s'il y a des demandes d'inscription (il faudra demander des heures à l'IA-IPR) et seulement 2 heures au collège.

La professeure de Nyons est en ATP (Affectation à Titre Provisoire), et sera encore soumise au mouvement interacadémique pour 2020-21, tant qu'un support administratif de poste ne sera pas créé dans l'Académie (le dernier a disparu en 2006).

1^{er} degré dans la Drôme :

- un poste de professeure des écoles itinérante (« référente occitan et langues » IEN, Circonscription de Nyons).

- L'autre poste d'enseignant itinérant, Circonscription de Montélimar, a été fermé en juin 2019. Une professeure des écoles en formation de Master occitan à l'Université de Montpellier présente une habilitation et souhaiterait poser sa candidature si le poste était réouvert.

En Ardèche :

- Lycée privée Saint-Denis d'Annonay : plus de sensibilisations pour 6 classes de 2^{de}, les subventions régionales se sont arrêtées cette année.
- Pas d'enseignements en Ardèche, dans le 2^e comme dans le 1^{er} degré.
- Des sensibilisations organisées à Saint-Félicien, classe de CP-CE2 (4 heures dans l'année, gratuitement)

Les 2 Conventions :

La « Convention 2019/2020/2021 *Plan d'actions de développement de la langue et de la culture occitanes* », doit être signée entre la Région AURA et les associations (Calandreta, Congrès, IEO, CFPO, CREO etc.). Mais les CREO de Clermont-Ferrand et de Grenoble n'ont pas été assez informés et consultés par les coordonnateurs pour ce qui est des calendriers et prévisionnels d'attributions.

La « *Convention de partenariat pour la valorisation et la promotion des langues et cultures occitane et franco-provençale* », entre la Région AURA et le Rectorat, pour l'enseignement des langues régionales arrive à son terme en février 2020, pas de CALR durant cette convention.

Une IA-IPR d'espagnol-langues régionales depuis septembre 2019. L'IA-IPR d'anglais – langues régionales (en disponibilité cette année ?) a contribué à obtenir les dérogations des deux dernières années à Nyons.

Un chargé de mission pour les langues régionales (professeur de mathématiques et de franco-provençal)

Le CREO Grenoble (« CREO Dauphiné – Vivarais ») a tenu son AG le 10 janvier 2020.

Présidente : Valérie Pasturel
Trésorier : Gerard Joan Barceló

Vice-Président : Jean-Louis Ramel
Trésorier adjoint : Jean-Claude Rixte

Composition du CA élu par l'AG au 1/2/2020, 7 administrateurs :

- Gerard Joan Barceló (Collège G. Jaume, Occitan, Lettres classiques, Pierrelatte)
- Quentin Garnier (Université de Montpellier Département d'occitan, Isère et Ardèche)
- Bénédicte Guillen (Professeur des écoles, candidate CAPES, inscrite en Master d'Occitan),
- Isabelle Méjean (Trésorière, IEO Dauphinat-Provença-Terra d'òc, et trésorière IEO Ròse-Aups),
- Valérie Pasturel (Certifiée occitan-langue régionale, Cité scolaire Barjavel-Roumanille, Nyons)
- Jean-Louis Ramel (Chargé de mission occitan retraité)
- Jean-Claude Rixte (Professeur anglais-occitan retraité)